

**8.11 Question de Mme Geneviève Lazonon à Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias, intitulée «La lutte antidopage: un défi de plus pour le sport francophone»**

**Mme Geneviève Lazonon (Les Engagés).** – Madame la Ministre, nous avons appris à travers la presse du 16 janvier dernier que la lutte antidopage coûte de plus en plus cher. En effet, Anne Daloz, la directrice de l'Organisation nationale antidopage (ONAD), dont la mission est de prévenir et de lutter contre le non-respect des règles antidopage, signale qu'elle allait devoir opérer des choix face à la hausse constante des frais liés à l'organisation de l'ONAD. Elle est rassurée quant au maintien de son budget, mais elle sait aussi que choisir, c'est renoncer. Vous êtes-vous entretenue avec Mme Daloz à ce sujet?

Par ailleurs, si le dopage est lié au sport de haut niveau, et donc, à l'élite, aux sportifs professionnels, il concerne également le sport amateur, ce qui constitue un réel danger pour nos sportifs. Avez-vous envisagé des initiatives pour le sport amateur, les fédérations et les clubs de sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que pour les salles de fitness qui sont fort fréquentées?

**Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias.** – Madame la Députée, l'ONAD jouit d'une complète autonomie et nous ne pouvons interférer dans son fonctionnement. Cette organisation agit conformément au programme défini par l'Agence mondiale antidopage (AMA), qui impose de réaliser un certain nombre de tests pendant et en dehors des compétitions.

Une fois tous les tests effectués auprès des élites, la marge de manœuvre pour effectuer des tests antidopage auprès des sportifs amateurs est fortement réduite: seuls 5 % des contrôles sont réalisés dans cette catégorie. Eu égard à l'absence de progression du nombre de tests effectués auprès des sportifs amateurs, je rencontrerai très prochainement Anne Daloz, ainsi que des représentants de l'ADEPS, en vue d'améliorer la situation dans le respect de l'autonomie de l'ONAD.

**Mme Geneviève Lazonon (Les Engagés).** – Madame la Ministre, l'ONAD vise essentiellement, avec les moyens qui lui sont attribués, la lutte antidopage auprès des élites. Toutefois, il importe également de sensibiliser les jeunes qui fréquentent les salles de fitness et les clubs amateurs, car beaucoup d'entre eux ont tendance à utiliser certaines substances potentiellement dangereuses pour améliorer leurs performances. Plutôt que d'utiliser la répression, mener des campagnes de sensibilisation me semble un moyen plus approprié. Je vous saurais gré d'y être attentive.